

Le 21 janvier 2024, marchons pour la liberté, l'égalité, la fraternité

201 personnalités appellent à marcher le dimanche 21 janvier pour demander l'abandon de la loi asile immigration. Des marches citoyennes pour rappeler l'essentiel, à commencer par la solidarité.

Dans notre diversité d'idées, d'engagements, de professions, nous exprimons notre grande inquiétude après le vote de la loi dite « asile-immigration ».

C'est un tournant dangereux dans l'histoire de notre République.



D'abord parce que cette loi ne répond pas aux causes de l'exil forcé d'hommes, de femmes, d'enfants fuyant les guerres ou le réchauffement climatique, ni aux défis de l'accueil dans la dignité, ni au défi de la définition d'une politique digne et humaine d'intégration.

Ensuite, parce qu'elle a été rédigée sous la dictée des marchands de haine qui rêvent d'imposer à la France leur projet de « *préférence nationale* ».

Elle torpille les piliers porteurs de notre pacte républicain, hérité du Conseil national de la Résistance. Elle s'attaque ainsi au droit du sol autant qu'aux droits fondamentaux proclamés par la Constitution : au travail, à l'éducation, au logement, à la santé...

Ce faisant, tous et toutes, Français autant qu'étrangers, nous nous trouvons menacés.

Victor Hugo écrivait :

Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles. »

Soucieux de rassemblement et de solidarité plutôt que de division sans fin de notre société, nous demandons au Président de la République de ne pas promulguer cette loi.

Le dimanche 21 janvier nous appelons à manifester dans notre diversité notre attachement à la devise de la République : « Liberté, égalité, fraternité. »